

1^{er} mai 2017

Procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} mai 2017 à 20 heures à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs.

Étaient présents siège numéro 1 : absent
siège numéro 2 : M. Jean Collard
siège numéro 3 : M. Roger Collard
siège numéro 4 : M. Patrick Salvas
siège numéro 5 : M. Eric Laforge
siège numéro 6 : M. Pierre Laflamme

Était absent : M. Pier-Hugo Chagnon

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire M. André Fafard.

est également présente Mme Guylaine Bourgoin, GMA, directrice générale et secrétaire trésorière.

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

47-17

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

48-17

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Roger Collard et résolu unanimement que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 avril soit adopté.

SITUATION FINANCIÈRE AU 22 avril 2017

épargne courant	290 780.73
épargne à terme régulier	81 480.96
avantage entreprise	0.00
TOTAL	372 261.69

CAISSE RECETTES AU 30 avril 2017

TOTAL DES RECETTES	58 774.52
---------------------------	------------------

1^{er} mai 2017

49-17

LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Eric Laforge et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes du mois et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 110 191.33\$.

La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

COMPTES PAYÉS :	90 989.66\$
SALAIRES PAYÉS :	<u>19 201.67\$</u>
	110 191.33\$

DÉPÔT RAPPORT TRIMESTRIEL

Guylaine Bourgoïn, GMA, directrice générale et secrétaire trésorière dépose les états comparatifs de revenus et de dépenses du 1^{er} janvier au 30 avril 2017, tel que prévu à l'article 176.4 du code municipal.

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel et annuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments.

50-17

DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DE MME JOSÉE GAGNON ET M. FRANÇOIS LÉTOURNEAU

ATTENDU QUE Mme Josée Gagnon et M. François Létourneau adressent une demande d'utilisation à une fin autre qu'agricole pour le lot numéro 1 958 914;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite combler les terrains vacants dans les îlots déstructurés de son territoire du fait, qu'aucun terrain n'est disponible pour la construction d'habitation unifamiliale dans le périmètre d'urbanisation;

ATTENDU QUE la propriété visée par la demande fait partie d'un îlot déstructuré identifié au règlement de zonage de la municipalité en conformité à la « Politique de consolidation des secteurs déstructurés pour l'agriculture en zone agricole » du schéma d'aménagement révisé de la MRC;

ATTENDU QUE la MRC d'Acton a déposé une demande à portée collective à la CPTAQ en 2012, dont elle s'est désistée depuis et que la propriété visée faisait partie des propriétés demandées par la MRC pour être utilisées à des fins résidentielles;

ATTENDU QUE la propriété visée a été retenue comme « ajout » (nouvelle résidence à autoriser) dans la contre-proposition faite par la CPTAQ lors de cet exercice;

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande d'utilisation à une autre fin qu'agricole adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par Mme Josée Gagnon et M. François Létourneau.

La demande est dans le but de construire une habitation unifamiliale isolée sur le lot numéro 1 958 914 dans la route Cloutier.

Le projet est conforme à la réglementation de zonage en vigueur.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune question n'est posée.

51-17

ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ 2016 ET PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Un avis public pour le dépôt du rapport financier a été publié le 18 avril 2017.

Il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte les états financiers pour l'année financière 2016 préparés par de la firme FBL d'Acton Vale et présentés par Mme Diane Fortin.

Le rapport financier consolidé représente un montant de revenus de 1 293 840\$, des dépenses de 1 362 517 \$, des affectations de 110 237\$, et un déficit de fonctionnement d'exercice de 68 677\$.

1^{er} mai 2017

52-17

DEMANDE POUR UNE SUBVENTION RELATIVE AU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PAERRL)

ATTENDU QUE le Ministère des Transports a versé une compensation de 59 304\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QU'un vérificateur externe, la firme FBL, présentera dans les délais signifiés au dépôt des documents nécessaires ou le document inclus dans le rapport financier de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Eric Laforge et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant les frais encourus admissibles au PAERRL des routes locales 1 et 2 situés sur ces routes au montant de 57 814\$ conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

53-17

ENGAGEMENT D'UNE FIRME COMPTABLE POUR LA VÉRIFICATION DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que la Firme FBL d'Acton Vale soit engagé pour préparer les états financiers de l'année 2017.

54-17

DEMANDE DE M. BENOIT DESROCHES D'EXTENSION DE DÉLAI

CONSIDÉRANT QUE M. Benoit Desroches a reçu un avis afin de régulariser la situation sur sa propriété du 160 rang 13 avec un délai d'exécution au 30 mai 2017 ;

CONSIDÉRANT le fait que le terrain ne permet pas d'exécuter les travaux demandés à causes des pluies printanières abondantes ;

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder à M. Desroches le délai supplémentaire demandé jusqu'au 1^{er} août prochain.

1^{er} mai 2017

55-17

ENGAGEMENT D'UNE EMPLOYÉE DE SOUTIEN AUX
ACTIVITÉS DE LOISIR

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'engagement de Mme Jeanne Lapalme au poste d'employée de soutien aux activités de loisir. Une entente sera signée entre les deux parties.

56-17

DONS POUR LE CHUS, CH HONORÉ MERCIER, CH STE
CROIX ET FONDATION STE-JUSTINE

Il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une contribution financière au montant de 50\$ à chacun des organismes suivants : le CHUS, Centres hospitaliers Ste-Croix et Honoré Mercier, Fondation Ste-Justine et l'institut de cardiologie de Montréal.

57-17

DEMANDE DE GRAVIER DANS LE ROND POINT DE LA
RUE ST-ANTOINE

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que selon le besoin, quelques voyages de gravier seront étendus dans le rond point de la rue Saint-Antoine.

Un estimé sera demandé pour évaluer le prix de l'asphalte dans la rue vis-à-vis les propriétés du 18 et 26 rue Saint-Antoine.

58-17

FAUCHAGE DES LEVÉES

Il est proposé par Eric Laforge et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Benoit Racine de Débroussaillage Roxton Falls soit engagé pour effectuer les travaux de fauchage des levées cette année pour un prix comparatif à celui de l'an dernier.

Le fauchage sera effectué seulement d'un 1 côté pour cette année.

1^{er} mai 2017

59-17

NETTOYAGE DES FOSSÉS ET AUTRES TRAVAUX DE
VOIRIE SELON LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers que seront réalisés les travaux d'entretien de voirie prévus au budget 2017 dans la liste des prévisions budgétaires.

Voici l'énumération des travaux d'entretien de voirie : nettoyage de fossés de chemins, fauchage des levées, traitement des fissures, balayage des rues, rapiéçage d'asphalte, rechargement de gravier, grattage des chemins, traçage des lignes sur pavé et remplacement de panneaux de signalisation.

Des travaux de couche d'usure sont aussi prévus dans le rang d'Upton et 12^{ième} rang nord ainsi que du rechargement d'accotements dans le 10^{ième} rang est.

60-17

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU LOISIR ET
SPORT MONTÉRÉGIE

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'affiliation à Loisir et Sport Montérégie pour l'année 2017-2018 au montant de 81.29\$ plus taxes.

Que Patrick Salvas soit nommé représentant de la municipalité à l'assemblée générale annuelle ou toute autre assemblée spéciale qui pourrait avoir lieu durant la période d'affiliation 2017-2018.

61-17

PRIORITÉS MUNICIPALES 2017-2018 VOIRIE MUNICIPALE

Il est proposé par Eric Laforge et résolu à l'unanimité des conseillers que les priorités municipales pour l'année 2017-2018 pour le programme d'amélioration du réseau routier local sont les suivantes :

- 1) couche d'usure dans le rang Saint-Augustin
- 2) rapiéçage mécanisé dans le 12^{ième} rang sud
- 3) couche d'usure dans le 12^{ième} rang nord
- 4) couche d'usure dans le 12^{ième} rang sud
- 5) couche d'usure dans le 10^{ième} rang est.

1^{er} mai 2017

PROJET DE RÉOUVERTURE DE LA PISTE DE SKI DE FOND

La question est si quelqu'un a comme projet de faire fonctionner la piste de ski de fond, est-ce qu'il pourrait y avoir une collaboration de la municipalité.

Le sujet sera rediscuté lorsqu'il y aura des informations supplémentaires.

62-17 DEMANDE DE PROJET AU PROGRAMME DU PACTE RURAL

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers de présenter un projet dans le cadre du Pacte rural 2014-2019.

Le projet est présenté par la Municipalité de Saint-Nazaire d'Acton considérant qu'elle gère elle-même ses infrastructures en loisirs. L'aide financière de ce programme contribuera à l'amélioration de nos équipements de loisirs tout en assurant la sécurité et l'accessibilité.

M. André Fafard, maire et/ou Madame Guylaine Bourgoïn, GMA, directrice générale et secrétaire trésorière sont autorisés à signer tous les documents nécessaires dans le cadre de ce projet.

63-17 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RÉSEAU DE LA BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE

Il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal autorise Maryse Pelland, responsable de la Bibliothèque municipale et Pierre Laflamme, conseiller délégué à s'inscrire à l'assemblée générale annuelle du réseau de la Biblio de la Montérégie qui aura lieu le 24 mai prochain à La Prairie. Les frais inhérents seront défrayés par la municipalité.

VENTE DE GARAGE DU 3 ET 4 JUIN

Afin de donner suite à une demande, le conseil municipal décide de ne pas louer de cabinet sanitaire considérant qu'il y a des toilettes accessibles au public au croquet et au chalet des loisirs.

1^{er} mai 2017

Le conseiller Patrick Salvas se retire de la salle à 21h17 considérant qu'il est le président du Festival du Porc.

64-17

DEMANDE DE COMMANDITE DU CLUB OPTIMISTE POUR LE FESTIVAL DU PORC

Lecture de la lettre en date du 1^{er} mai demandant à la Municipalité de commanditer le Festival du Porc.

Le Club Optimiste est à la préparation de la 37^{ième} édition du festival et c'est l'évènement le plus important afin d'amasser des fonds pour apporter un soutien financier aux jeunes de l'école.

Il est proposé par Eric Laforge et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accorde un montant de 1000\$ tel que demandé en commandite du festival.

Le conseiller Patrick Salvas reprend son siège à 21h21.

DISCUSSION CONCERNANT LA SÉCURITÉ LE LONG DES RUES LORS DE LA TENUE D'ÉVÈNEMENT

Après discussion entre les élus, M. Fafard abordera le sujet lors de la réunion de la MRC d'Acton, sur la sécurité le long des routes lors de la tenue d'évènement comme un encan.

VARIA

- réparation de la voie ferrée du rang Brodeur dans la nuit du 3 au 4 mai.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- Trajet de Groupe Signalisation lors de la réfection de la voie ferrée dans le rang Charlotte ;
- tournoi de golf des gens d'affaires de la région d'Acton ;
- courriel de Therrien Couture concernant l'audition avec le Tribunal Administratif du Québec (TAQ) et la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) ;
- lettre du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire Québec (MAMOT) concernant la troisième année de réalisation de travaux admissibles de la TECQ ;
- bulletin d'information de Sécurité civile du 4 avril 2017 ;

- courriel de Sécurité civile ayant pour objet l'aide financière en cas de sinistre ;
- guide toponymique municipal, des termes génériques et de l'affichage odonymique ;
- décision de la CPTAQ dans le dossier 412528 ;
- lettre du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant la gestion des matières résiduelles ;
- lettre de la Société de l'assurance automobile Québec (SAAQ) concernant la sécurité à vélo ;
- lettre du ministre des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ayant pour objet le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local ;
- erratum suite à la lettre du ministre des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ayant pour objet le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local ;
- procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2017 de la MRC d'Acton ;
- lettre de la MRC d'Acton concernant le versement des droits sur les carrières et sablières pour 2016 ;
- courriel de la MRC d'Acton concernant des fonds qui sont attribués au nouveau programme ClimatSol-Plus pour les terrains contaminés situés dans les municipalités ;
- courriel de la MRC d'Acton ayant pour objet les rapports annuels et prévention des incendies ;
- courriel de la MRC d'Acton ayant pour objet le projet de loi sur la conservation des milieux humides et hydriques ;
- courriel de Réjean Gauthier, électricien, concernant l'installation des ballasts sur le terrain de baseball ;
- courriel de M. Will Diaz d'Équipement International Champion concernant diverses informations au sujet du GPS et le nom de la personne à contacter suite à son départ ;
- demande d'autorisation du Défi des Demois' Ailes pour leur passage dans la municipalité ainsi que des informations concernant l'évènement ;
- courriel concernant le suivi pour la demande d'arbres comestibles ;
- communiqué de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant les écocentres d'Acton Vale et de Saint-Hyacinthe ;
- communiqué de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant la vidange des installations septiques et les frais pour les déplacements inutiles ;
- lettre de remerciement de l'École St-Nazaire pour le soutien financier de la municipalité pour l'achat de nouvelles toiles pour le gymnase de l'école;
- avis public concernant le règlement numéro 354-17 de tarification des dépenses pour les travaux du cours d'eau rivière Duncan branche 8 ;
- avis public concernant le règlement numéro 355-17 modifiant le règlement 314-11 concernant la vidange des installations septiques dans les limites de la municipalité ;
- conférence web concernant les conflits au travail : doit-on laisser le temps agir?;
- information de Sopfeu pour bien comprendre le danger d'incendie ;
- Mini-Scribe, mai 2017, volume 26, numéro 5 ;

- courriel de Cooptel concernant de faux sondages à leur nom;
- demande d'un collectionneur d'objets ayant un lien avec les incendies;
- offre de services de Centre de Téléphone Mobile;
- campagne annuelle de financement 2017 du CHUS;
- offre de services des Entreprises Bourget;
- avis de renouvellement de contrat de service pour le Cannon IR 2200 ;
- offre de service d'ALC Cabinets Sanitaires.

RAPPORT

65-17

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 21 heures 54.

André Fafard
Maire

Guylaine Bourgoïn, GMA
Directrice générale et
Secrétaire trésorière